



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 A 20 H 30

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

Affiché le 25 SEP. 2025

REHABILITATION SANITAIRES ECOLE

2025-57 Attributions lots marchés de travaux

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	9
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	11

VOTE	
POUR	8
CONTRE	0
ABSTENTION	3
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à la majorité – (vote lot par lot)**

TRAVAUX PEINTURES ET TABERNACLE EGLISE

2025-58 Avenant travaux sur tabernacle autel

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	9
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2025-59 Modification demande subvention DRAC : travaux sur tabernacle autel

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	9
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

VEHICULE DE SERVICE

2025-60 Renouvellement location véhicule

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	9
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	11

VOTE	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	1
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à la majorité**

FINANCES

2025-61 Décision modificative n°1 – budget annexe assainissement collectif

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	9
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2025-621 Décision modificative n°2 – budget annexe locaux commerciaux

Nbre de membres en exercice	13
Nbre de membres présents	9
Nbre de procuration	2
Nbre de membres ayant pris part au vote	11

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	11

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2024/45 du 25 juin 2024 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

- 2025-05 Décision modificative n°1 – budget principal
- 2025-06 Vente concession cimetière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50

Carlux, le 25 septembre 2025

Le Maire,
Michel LEMASSON



Conformément à la délibération n°2022/35 du 23/06/2022 la publicité des actes se fait par publication papier : la consultation des registres de délibérations est possible dans les locaux de la mairie à ses horaires d'ouverture.